# Des gitans Irakiens condamnés pour des faits en IdF: ils ciblaient les personnes âgées. Condamné à un an ferme. (MàJ: Le Clan des Bagdadi aurait, aussi, fait 138 victimes entre la Suisse et le Val de Marne: 3 millions d'euros de préjudice)

17/11/2025 à 8h33



Le clan des « Bagdadi » : un père, une mère et un fils, âgés de 18 à 49 ans de Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), sont aujourd'hui dans le viseur des justices française et suisse dans une tentaculaire affaire d'escroquerie au faux banquier. Un dossier où 138 victimes ont été recensées du côté de Genève pour un préjudice qui atteint la coquette somme de 3 millions d'euros.

C'est en avril qu'un magistrat suisse sollicite l'aide de la

justice parisienne pour interpeller une bande de malfrats surnommée les « Bagdadi ». Ces membres de la communauté des gens du voyage irakienne s'étaient installés à Marseille (Bouches-du-Rhône) dans les années 1990 avant que certains élisent domicile en région parisienne, notamment du côté de Saint-Maur-des-Fossés. Depuis des années, ils sont connus pour mener des escroqueries en tout genre. Plutôt classiques, ils volaient les personnes âgées en faisant du porte-à-porte dans les zones pavillonnaires. Mais aujourd'hui, ils seraient passés à l'arnaque 2.0.

Les enquêteurs de la Brigade de répression des cambriolages et vols (BRCV) de Genève ont interpellé une centaine de faux coursiers qui auraient été recrutés par les « Bagdadi » pour aller chercher les cartes et les bijoux des victimes. « Ils allaient aussitôt retirer de l'argent au distributeur et faire des achats de produits de luxe. Tous les biens acquis frauduleusement étaient rapatriés en Île-de-France, à proximité des domiciles des principaux commanditaires », explique une source proche de l'affaire.

Le Parisien

Deux jeunes « **Bagdadi** », **ces gitans d'origine irakienne « virtuoses » du vol par ruse, ont été condamnés jeudi soir par le tribunal correctionnel de Paris pour une série de faits à Paris et en banlieue parisienne, ponctués de raids dans plusieurs villes de France.**

Le vol par ruse **est une spécialité des « Bagdadi », ces gitans** venus d'Irak après guerre. Membre bien connu de ce clan, la famille S. s'est installée à Marseille dans les années 1990. Sa troisième génération, installée à Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), semble reprendre le flambeau avec un certain brio. Seffedine et Ali S., 20 et 21 ans à peine, ont été condamnés jeudi soir à Paris à deux ans d'emprisonnement, dont un avec sursis probatoire de deux ans – avec maintien en détention pour l'un et mandat de dépôt à la barre pour l'autre

– pour une impressionnante série de faits. Pas moins de 30 en l’espace de trois mois, entre avril et juillet, au préjudice de personnes âgées.

[…]

**L’article dans son intégralité sur *Le Parisien***